



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUHALLAN**

Séance du 20 décembre 2010

L'an deux mille dix, le vingt décembre, le Conseil Municipal de la Ville de Vauhallan, légalement convoqué le 14 décembre 2010, s'est assemblé salle Frédéric Maron, sous la présidence de Monsieur Roger Martinache, Maire de Vauhallan.

| | | | | | | |
|--------------------------------|--|-----------|-------------------|-----------|------------------|-----------|
| Nombre de conseillers : | Exercice : | 19 | Présents : | 11 | Votants : | 15 |
| Présents : | Roger MARTINACHE, Bernard GLEIZE, Denise BERNAD GARCIA, Claude BOUSQUET, Josette HUARD, Michel MAHIEU, Isabelle GLASSET, Jean-luc LANDO, Pascal NAWROCKI, Bernard CELLIER et Karl CROCHART | | | | | |
| Représentés : | Huguette DEFOREIT par Denise BERNAD GARCIA, Jean-Laurent PANCIATICI par Roger MARTINACHE, Katia EMIG par Isabelle GLASSET, Taouès Coll par Bernard GLEIZE | | | | | |
| Absents : | François HILLION, Michel ASTRUC, Nathalie BENOIST et Cheikh FALL | | | | | |
| Secrétaire : | Denise BERNAD GARCIA | | | | | |

Délibération n°56/2010 : Avis du Conseil Municipal sur le projet de réseau de transport public du Grand Paris

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi sur l'air du 30 décembre 1996 et le Plan des Déplacements Urbains d'Île-de-France, qui visent à réduire l'utilisation de la voiture grâce aux transports en commun ;

Vu la loi sur le Grand Paris qui crée la société du Grand Paris et vise à mettre en œuvre le réseau de transport du Grand Paris ;

Vu la délibération n°01/2006 en date du 1er février 2006 portant motion du Conseil Municipal sur le grand projet d'urbanisme d'Intérêt National «Massy, Saclay, Versailles, Saint Quentin-en-Yvelines » ;

Vu la délibération n°32/2010 du 29 juin 2010 portant avis du Conseil municipal sur le dossier d'enquêtes conjointes préalables à la Déclaration d'utilité publique et à la mise en compatibilité des POS et PLU des communes traversées par le projet d'aménagement d'une infrastructure multimodale sur la RD36 de Châteaufort (Yvelines) à Palaiseau (Essonne) dans laquelle notamment le Conseil Municipal considérait comme prématurée la référence faite dans le dossier au futur tracé du métro automatique destiné à relier Versailles à Massy dans le cadre du « Grand Paris » ;

Considérant le caractère extraordinaire du montant de l'investissement global estimé à 23 milliards d'euros ;

Considérant les incertitudes pesant sur ce financement ;

Considérant les risques induits d'urbanisation massive du plateau de Saclay ;

Considérant qu'aucune garantie sur le maintien des 2300 hectares de terres agricoles, d'un seul tenant, n'est apportée dans le dossier présenté lors du débat public ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Réaffirme son souhait qu'une attention particulière soit accordée à court terme à l'amélioration des transports collectifs pour répondre aux besoins immédiats de nos habitants tel qu'exprimé dans le Plan de développement des réseaux et déplacements de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay ;

Demande que la priorité des investissements soit donnée à l'amélioration de l'offre de transport et des infrastructures existantes et tout particulièrement à celles du RER C et du RER B dans sa partie Sud, grâce notamment à la réalisation d'un deuxième tunnel sur le tronçon central (Chatelet - Gare du Nord) et par la modernisation des rames de transport ;

Demande compte tenu des échéances lointaines de réalisation du projet de métro automatique, que la liaison en Site Propre de Transport en Commun de Massy à Saint Quentin en Yvelines soit réalisée au plus vite et évolue dans les dix prochaines années, en liaison de type tram-train ;

Demande que des garanties soient rapidement apportées par l'Etat sur le financement du futur tronçon de site propre reliant Massy et Saint-Quentin-en-Yvelines ;

Demande la création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de services sur l'axe Nord-Sud Les Ulis-Vélizy, afin de compléter et de structurer l'offre de transport en commun du territoire ;

Souligne qu'il y a lieu de tendre vers une convergence des deux projets (Arc Express et Grand Paris) par la recherche d'une cohérence globale du nécessaire réseau structurant l'Ile-de-France ;

Sollicite la Région afin d'obtenir le prolongement de l'actuel tramway T6, reliant Châtillon-Montrouge à Vélizy, jusqu'à Saclay par la RN118 et son raccordement au TSCP Massy-Saint Quentin en Yvelines ;

Fait à Vauhallan, le 21 décembre 2010,

Le Maire,
Roger MARTINACHE

